

PLAN COMMUNAL DE MOBILITE DE CHATELET

Editorial

La mobilité durable sera un outil de gestion et de participation performant, qui, au travers de notre politique communale, va intégrer à moyen terme, efficacité, convivialité, sécurité et communication.

C'est en effet dans ce cadre que la revitalisation de notre cité apparaît comme un objectif prioritaire pour les autorités communales.

La participation citoyenne étant un élément essentiel de notre politique de mobilité, nous vous communiquons ce présent document qui résume les thèmes qui seront abordés lors de notre consultation publique prochaine, afin de vous donner l'occasion d'y réfléchir et également de préparer efficacement notre réunion.

Nous devons faire ensemble de Châtelet une entité qui affirme son dynamisme et sa convivialité.

Nous pouvons donc dialoguer sur :

- les objectifs que nous voulons partager,
- le concept multimodal,
- les plans de déplacements : trafic, transports publics, modes doux et stationnement
- le planning de mise en oeuvre du PCM,
- la communication.

Le Plan Communal de Mobilité devra être une réalité.

Pour ce faire, des actions à court et moyen termes sont à envisagées dès maintenant et nous devons obtenir, par le biais de subsides et de partenariats, des réponses positives à nos projets de réalisations et de travaux de proximité.

Mon objectif, au travers du PCM sera de susciter une dynamique de développement durable, en collaboration avec tous les élus locaux (du Collège et du Conseil Communal) afin que notre ville retrouve une accessibilité et une mobilité pour tous, ceci avec la participation de tous les citoyens et des différents partenaires associés au plan de mobilité.

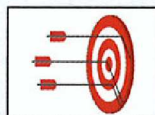
LE PLAN COMMUNAL DE MOBILITE (PCM) DE CHATELET

LES 4 PHASES DU PCM :



1) L'analyse et le diagnostic :

- comprendre le fonctionnement actuel des déplacements
- mettre en évidence les problèmes, les points positifs et les enjeux



2) La définition des objectifs :

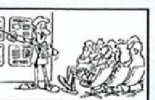
- proposer des tendances de gestion voulue, souhaitable, possible, de la mobilité à 10 ans

Ces deux premières phases du PCM ont fait l'objet d'une consultation publique en novembre 2001 et ont été validées par le Conseil communal de Châtelet en mars 2002



3) Les propositions :

- proposer une organisation des déplacements dans la commune de Châtelet, à l'horizon de 10 ans
-> C'est le "concept multimodal"
- définir des propositions en matière de circulation, d'accessibilité (voitures, bus, camions, vélos, piétons, ...)
-> Ces propositions constituent le Plan de Déplacements du PCM composés de plusieurs volets d'études :
 - Volet "Trafic"
 - Volet " Transports collectifs"
 - Volet "Modes doux" (piétons, vélos)
- définir des mesures de gestion du stationnement et de livraisons dans le centre-ville de Châtelet
-> Ce sont les principes de la politique future de stationnement
- proposer une programmation dans le temps des mesures préconisées
-> C'est le planning de mise en oeuvre du PCM



4) La communication :

- ciblée, auprès des acteurs de la vie locale :
 - associations
 - comités de quartiers
 - commerçants
 - représentants d'écoles
 - ...
- large, auprès de la population, à l'issue des phases 1 et 2, puis de la phase 3



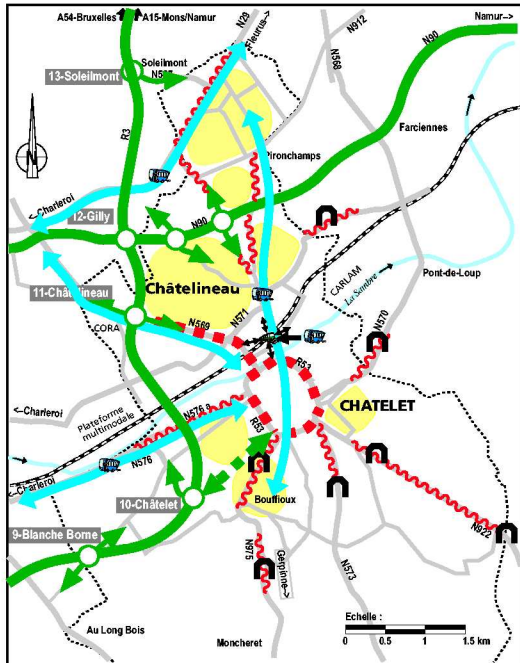
Mme la Bourgmestre et le Collège des Echevins de CHATELET vous invitent à participer à la réunion publique, qui aura lieu le

mercredi 27 NOVEMBRE, 19h00, A L'HOTEL DE VILLE DE CHATELET

- Au cours de cette soirée, les propositions du Plan Communal de Mobilité seront présentées
- Chaque personne pourra faire part de ses remarques ou souhaits en matière de mobilité
- Les documents techniques sont consultables à la Maison communale de Châtelineau, aux heures d'ouverture des bureaux

DES OBJECTIFS QUE NOUS VOULONS PARTAGER !

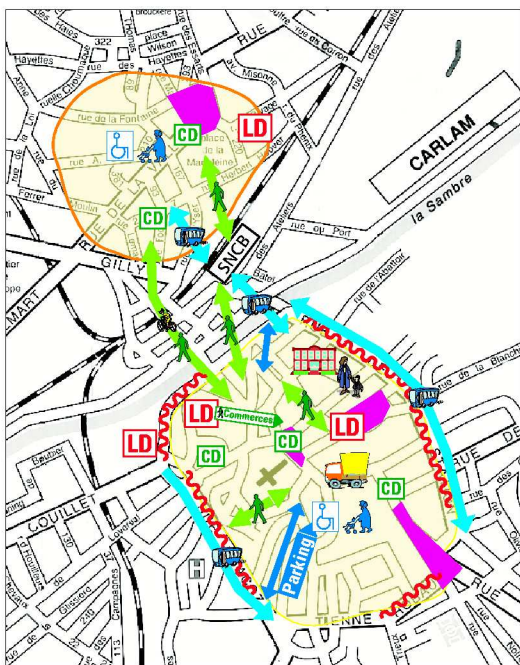
... A L'ECHELLE DE LA COMMUNE DE CHATELET



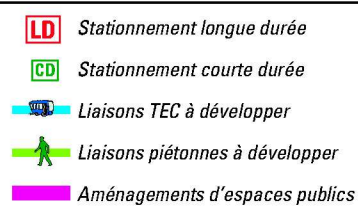
- ▣ Renforcer le rôle du ring R3 et de la N90 pour le transit et une partie des déplacements internes
- ▣ Maîtriser le trafic et la vitesse
- ▣ Renforcer la présence et l'efficacité des transports publics
- ▣ Favoriser l'intermodalité de la SNCB avec les autres modes (voiture, bus, vélos, piétons)
- ▣ Marquer les entrées de l'agglomération
- ▣ Protéger les quartiers de résidence



... A L'ECHELLE DU CENTRE-VILLE DE CHATELET ET CHATELINEAU



- ▣ Supprimer le transit par le centre
- ▣ Améliorer la sécurité pour tous
- ▣ Développer le rôle des parkings d'échange (accessibilité, sécurité, liaison avec le centre, ...)
- ▣ Favoriser le stationnement des clients dans les secteurs commerciaux (courte durée)
- ▣ Améliorer les conditions de livraison
- ▣ Améliorer les liaisons à vélo et à pied entre Châtelet et Châtelaineau et partout, la qualité de ce type de déplacement
- ▣ Revaloriser les espaces publics



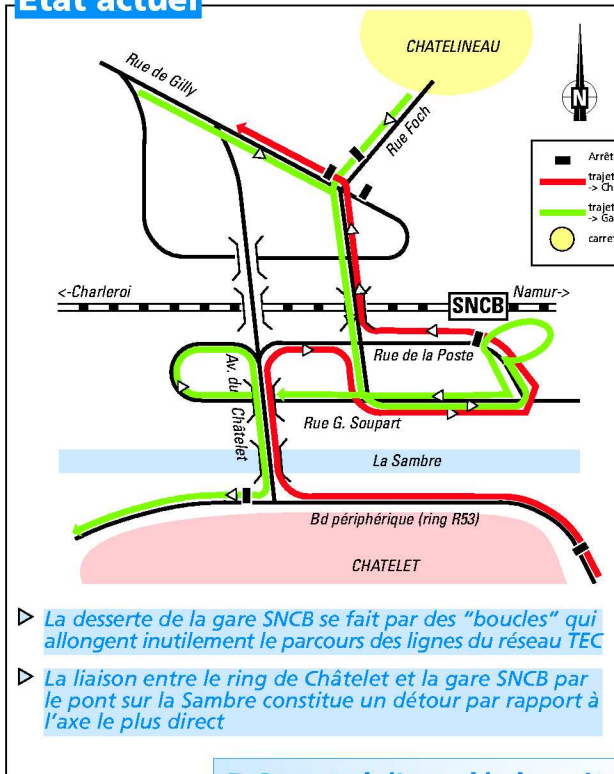
... BREF, FAIRE DE CHATELET UNE COMMUNE QUI AFFIRME SON DYNAMISME ET SA CONVIVIALITE !

PLAN DE DEPLACEMENTS - VOLET "TRANSPORTS COLLECTIFS"

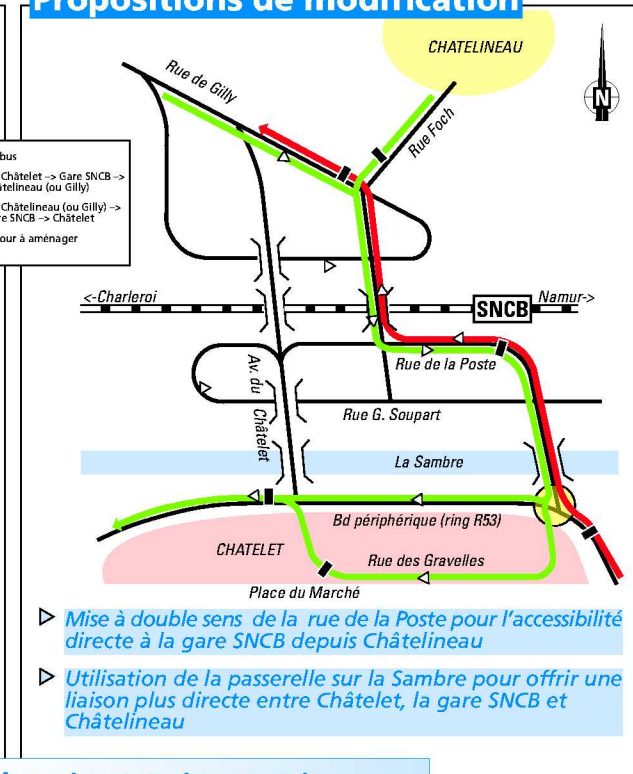
UN ESPRIT COLLECTIFS ... AUSSI DANS LES TRANSPORTS

... MODIFICATION DE L'ITINERAIRE DES LIGNES TEC ENTRE CHATELINEAU ET CHATELET

Etat actuel

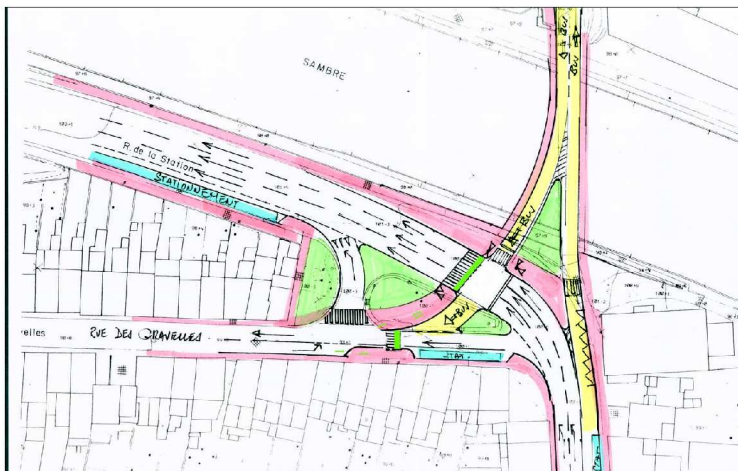


Propositions de modification



- ▣ Desserte de l'ensemble des arrêts bus existants toujours assurée
- ▣ Possibilité de desservir le centre-ville de Châtelet par la rue des Gravelles
- ▣ Aménagement du carrefour passerelle / Ring R53 nécessaire

... AVEC LA CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE MIXTE BUS+PIETONS SUR LA SAMBRE

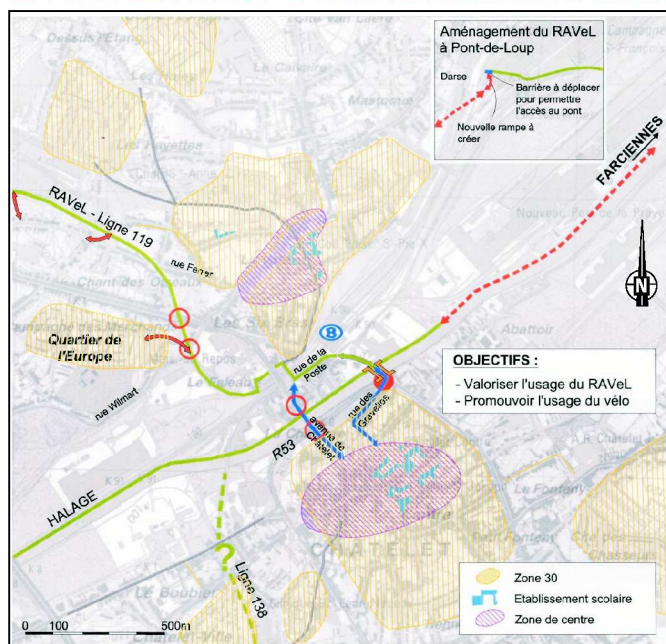


- ▣ Réalisation d'une passerelle permettant la circulation des bus à double sens (+ larges trottoirs pour les piétons)
- ▣ Aménagement d'un couloir bus sur la rue de la Station pour favoriser et protéger l'accès à la passerelle par les bus
- ▣ Création d'un carrefour à feux sur le ring permettant :
 - de favoriser l'insertion des bus sur le ring ou la traversée du ring vers la rue des Gravelles
 - de sécuriser la traversée piétonne du ring pour les piétons au droit de la passerelle

PLAN DE DEPLACEMENTS "VOLET MODES DOUX"

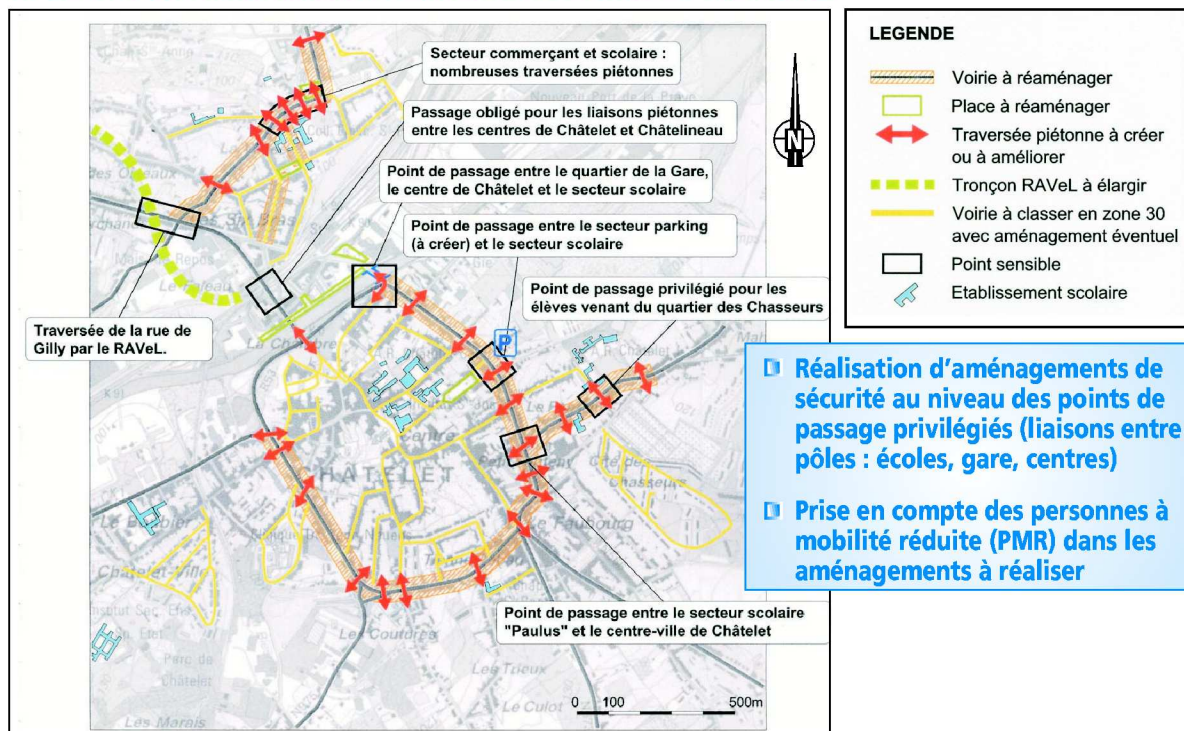
LE VELO ET LA MARCHÉ A PIED SONT DES MODES TRÈS EFFICACES EN VILLE. LAISSONS LEUR DONC DE LA PLACE ... ET DE L'OXYGÈNE !

... PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES



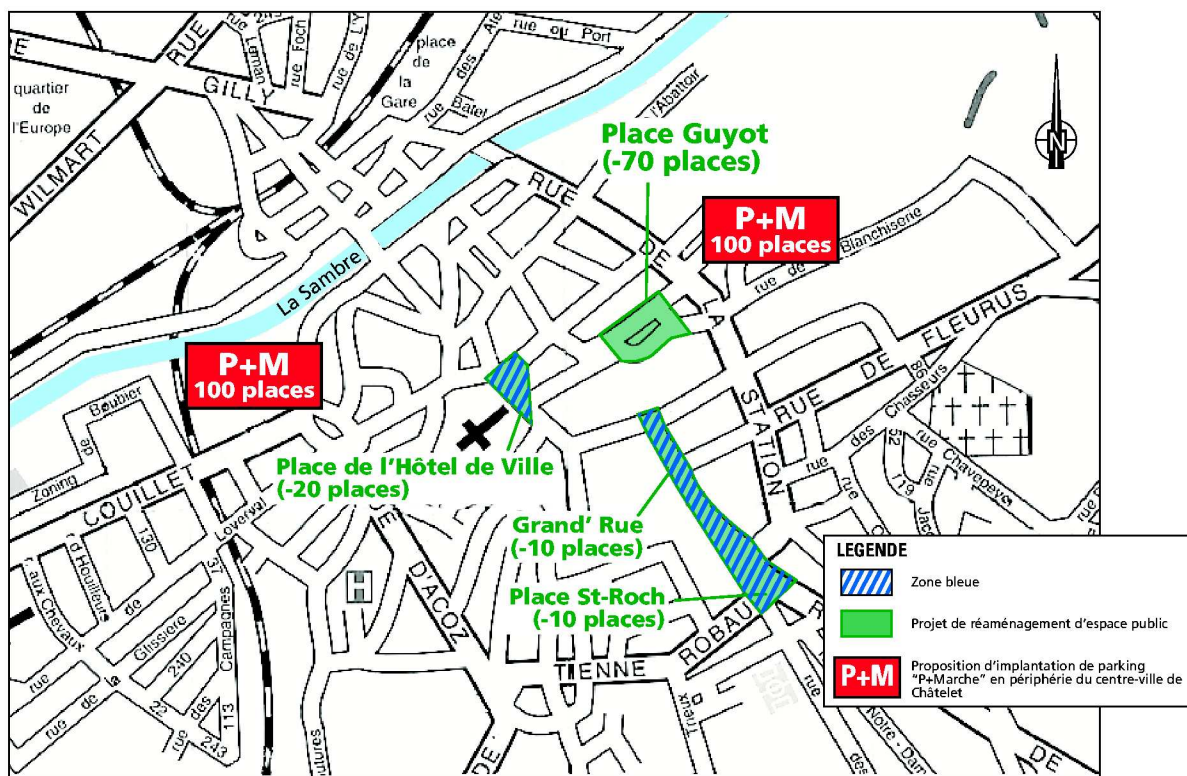
- ❑ Création d'aménagements cyclables pour la liaison entre le centre-ville de Châtelet et le Ravel, le long de la Sambre
- ❑ Réalisation d'aménagements de sécurité au niveau des points de franchissement du réseau routier (ex. : avenue de Gilly)

... SECTEUR A REAMENAGER EN FAVEUR DES PIETONS



- ❑ Réalisation d'aménagements de sécurité au niveau des points de passage privilégiés (liaisons entre pôles : écoles, gare, centres)
- ❑ Prise en compte des personnes à mobilité réduite (PMR) dans les aménagements à réaliser

POLITIQUE DE STATIONNEMENT



L'OFFRE

- Suppression de 110 places de stationnement pour le réaménagement d'espaces publics à court terme (place de l'Hôtel de Ville, place Guyot, place St-Roch, Grand'Rue)
 - ↳ une diminution d'environ 6% de l'offre actuelle
 - ↳ offre future = 1'600 places (à l'intérieur du Ring)
- Création de parkings "P+Marche" en bordure du centre-ville facilement accessibles depuis le réseau routier principal
 - ↳ **Globalement, une offre future de 1'800 places dans le centre-ville de Châtelet (soit +6% par rapport à la situation actuelle)**

LA GESTION

- Maintien de la gestion actuelle : stationnement illimité et gratuit, sauf sur la place de l'Hôtel de Ville et la Grand' Rue : 80 places en "zone bleue" (stationnement gratuit mais limité à 1h30)

LE CONTROLE

- Renforcement du contrôle du respect de la réglementation sur la zone bleue

